



Mesdames les Secrétaires Générales  
Monsieur le Directeur Général des  
Services

Senlis, le **07 FEV. 2018**

Objet : Affichage d'un avis d'information de Conseil Communautaire.  
PJ : 02

Je vous prie de bien vouloir procéder à l'affichage, dans votre mairie et dans tout lieu approprié, de l'avis d'information du Conseil Communautaire du 13 février 2018.

Par ailleurs et pour votre information, vous trouverez joint à cet envoi, une copie du dossier adressé aux conseillers communautaires.

Vous remerciant pour votre aide, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

  
\* Directeur Général  
  
\* **Thomas BORDONALI**



## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

\*

à retourner à la  
COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE  
30 avenue Eugène Gazeau – 60300 SENLIS

Je soussigné,  
(nom)

.....  
(fonction)

.....  
représentant la commune de

.....  
certifie que l'avis d'information du Conseil Communautaire du 13 février 2018 de la  
Communauté de Communes Senlis Sud Oise a été affiché le  
..... dans les panneaux municipaux prévus à  
cet effet.

Fait à :

Le :

Signature + cachet de la mairie



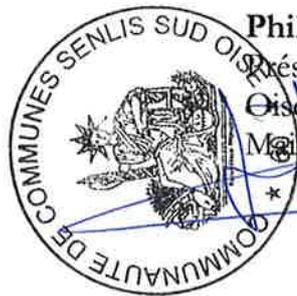
## AVIS A LA POPULATION

Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se réunira le :  
**mardi 13 février 2018 à 20 heures à Chamant,  
salle Polyvalente.**

L'ordre du jour de la réunion sera le suivant :

- 1/ Désignation du secrétaire de séance,
- 2/ Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 30 janvier 2018,
- 3/ Compte-rendu de l'utilisation de la délégation d'attribution,
- 4/ Définition et vote des attributions de compensation (AC) « provisoires »,
- 5/ Adhésion à l'Entente Oise Aisne,
- 6/ Instauration de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations),
- 7/ Fixation du tarif de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations),
- 8/ Désignation des représentants – programme LEADER,
- 9/ Modification du tableau des effectifs : création d'un poste de Responsable Administratif,
- 10/ Délibération instituant les tarifs 2018 de la Halte-Garderie Itinérante,
- 11/ Délibération instituant les tarifs 2018 de vente des composteurs,
- 12/ Délibération instituant les tarifs 2018, afférents à la prise en charges des déchets verts et la définition d'un forfait,
- 13/ Délibération instituant les barème 2018 de redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Initiative (REOMI),
- 14/ Questions diverses,

Fait à Senlis, le 07 FEV. 2019



**Philippe CHARRIER**  
Président de la CC Senlis Sud  
Oise  
Maire de Chamant